

4.1 Niveaux de vie

En 2017, en France métropolitaine, la moitié des personnes ont un **niveau de vie** inférieur à 20 820 euros annuels, soit 1 735 euros par mois (niveau de vie **médian** ou D5) (*figure 1*). Les 10 % de personnes les plus modestes de la population ont un niveau de vie inférieur à 11 190 euros annuels (1^{er} **décile** ou D1). À l'autre bout de l'échelle, les 10 % de personnes les plus aisées ont un niveau de vie supérieur à 38 210 euros (9^e décile ou D9). Le **rapport interdécile** (D9/D1) s'établit ainsi à 3,4. Les 20 % de personnes les plus modestes détiennent 8,8 % de la somme des niveaux de vie. Les 20 % les plus aisées en détiennent 38,0 %, soit 4,3 fois plus.

En 2017, le niveau de vie médian (D5) est en hausse de 0,4 % en euros constants par rapport à 2016. Depuis la crise économique de 2008, il connaît une période de quasi-stagnation d'une durée inédite : après avoir légèrement baissé entre 2008 et 2013 (-0,2 % par an en moyenne), il augmente lentement depuis (+0,5 % par an). Cette progression modérée depuis quatre ans reste très en deçà de celle observée avant 2008 (+1,4 % par an en moyenne entre 1996 et 2008). En 2017, le niveau de vie médian est ainsi supérieur de seulement 0,7 % à celui de 2008. Entre 2016 et 2017, le niveau de vie augmente pour l'ensemble des déciles, entre +0,2 % pour le 2^e décile et +0,7 % pour le 9^e.

Les inégalités sont quasi stables en 2017 : l'**indice de Gini** passe de 0,288 en 2016 à 0,289. Les inégalités ont fortement augmenté

après la crise économique de 2008, qui a touché en premier lieu les ménages les plus modestes. Après un repli en 2012 et 2013, elles se stabilisent depuis 2014. En 2017, elles sont à un niveau proche de celui de 2008.

Parmi les personnes de 18 ans ou plus, le niveau de vie médian des **chômeurs** (14 420 euros) est inférieur de 37 % à celui des **actifs occupés** (22 920 euros) (*figure 2*). Il est également inférieur de 29 % à celui des **inactifs** (20 270 euros). En 2017, parmi les inactifs, ce sont les retraités qui ont le niveau de vie médian le plus élevé avec 21 860 euros. Pour les autres inactifs (femmes au foyer, étudiants, personnes dans l'incapacité de travailler, etc.), il est de 15 830 euros, soit 28 % de moins que les retraités.

Le niveau de vie a tendance à augmenter avec l'âge des personnes en raison, dans un premier temps, de l'accroissement des revenus d'activité au cours de la carrière et, dans un second temps, de l'accroissement des revenus du patrimoine du fait de l'accumulation du patrimoine au cours de la vie. Ainsi, en 2017, les 50-64 ans ont un niveau de vie médian supérieur de 9 % à celui des 30-39 ans (*figure 3*). Au-delà de 65 ans, le niveau de vie diminue : les pensions de retraite sont inférieures aux revenus perçus pendant la période d'activité, de plus en plus de personnes sont seules aux grands âges et les générations les plus anciennes, notamment les femmes, ont des droits à la retraite plus faibles en raison de carrières incomplètes. ■

Définitions

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage. Les **unités de consommation** sont calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'« OCDE modifiée », qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le **revenu disponible** comprend les revenus d'activité et de remplacement (indemnités chômage, retraite), les revenus du patrimoine, les prestations sociales perçues et la prime pour l'emploi, nets des principaux impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS). Il est proche du concept de revenu disponible au sens de la comptabilité nationale, mais son champ est un peu moins étendu (en particulier, il ne contient pas de loyers imputés pour les ménages propriétaires occupants).

Chômeurs, actifs occupés, inactifs : ces concepts sont ici mesurés au sens du BIT au 4^e trimestre de l'année considérée. Voir *annexe Glossaire*.

Médiane, décile, rapport interdécile, indice de Gini : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « En 2017, les niveaux de vie progressent légèrement, les inégalités sont quasi stables », *Insee Première* n° 1772, septembre 2019.
- « Quarante ans d'inégalités de niveau de vie et de redistribution en France (1975-2016) », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2019.
- Les revenus et le patrimoine des ménages*, coll. « Insee Références », édition 2018.
- Voir *fiches 4.2, 4.4 et 6.4*.

1. Quelques indicateurs sur le niveau de vie depuis 1996

montants annuels en euros constants 2017

	1996	2000	2004	2008	2012	2016	2017
Niveau de vie médian	17 500	18 490	19 300	20 670	20 460	20 730	20 820
Niveau de vie moyen	19 870	21 480	22 380	24 060	23 950	23 820	23 920
1 ^{er} décile (D1)	9 210	10 040	10 720	11 340	10 840	11 150	11 190
9 ^e décile (D9)	32 210	34 950	35 240	38 160	38 370	37 950	38 210
Rapport interdécile (D9/D1)	3,5	3,5	3,3	3,4	3,5	3,4	3,4
S20 (en %) ¹	8,8	8,9	9,2	8,9	8,5	8,9	8,8
S50 (en %) ¹	31,0	30,7	31,2	30,8	30,1	30,8	30,8
S80 (en %) ¹	62,8	61,8	62,2	61,5	60,9	62,1	62,0
(100-S80)/S20 ¹	4,2	4,3	4,1	4,3	4,6	4,3	4,3
Indice de Gini²	0,282	0,289	0,283	0,292	0,302	0,288	0,289

1. La masse de niveaux de vie S20 (respectivement S50 et S80) correspond à la somme des revenus disponibles par UC détenus par les 20 % (respectivement 50 % et 80 %) les plus modestes. Le ratio (100-S80)/S20 met en évidence les écarts entre la masse des revenus disponibles par UC détenue par les 20 % de personnes les plus aisées et celle détenue par les 20 % de personnes les plus pauvres.

2. L'indice de Gini mesure le degré d'inégalité de la distribution des niveaux de vie. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même niveau de vie) et la valeur 1 à l'inégalité extrême (une seule personne a tout le revenu).

Note : pour permettre une comparaison temporelle, les indicateurs sur les niveaux de vie et les inégalités ont été rétropolés de 1996 à 2011. Les montants en euros (déciles de niveau de vie, masses de niveaux de vie) ont été chaînés à partir de leurs taux d'évolution entre deux enquêtes Revenus fiscaux et sociaux successives et comparables. L'indice de Gini a été rétropolé selon une méthode similaire à partir des variations en points.

Lecture : en 2017, les 20 % de personnes les plus modestes détiennent 8,8 % de la somme des niveaux de vie (S20), les 20 % les plus aisées perçoivent 38,0 % de la somme des niveaux de vie (complément à 100 de S80), soit 4,3 fois plus.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées 1996-2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005-2017.

2. Niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalité selon l'activité en 2017

niveaux de vie en euros

	1 ^{er} décile (D1)	Niveau de vie médian (D5)	9 ^e décile (D9)	Niveau de vie moyen	Rapport interdécile (D9/D1)	D9/D5	D5/D1
Actifs de 18 ans ou plus	12 200	22 210	40 520	25 540	3,3	1,8	1,8
En emploi	13 210	22 920	41 540	26 430	3,1	1,8	1,7
Chômeurs	8 230	14 420	26 410	16 410	3,2	1,8	1,8
Inactifs de 18 ans ou plus	11 180	20 270	37 400	23 340	3,4	1,9	1,8
Retraités	13 250	21 860	38 450	24 800	2,9	1,8	1,7
Autres inactifs dont étudiants	8 590	15 830	33 660	19 850	3,9	2,1	1,8
Enfants de moins de 18 ans	10 150	18 600	34 320	21 450	3,4	1,9	1,8
Ensemble	11 190	20 820	38 210	23 920	3,4	1,8	1,9

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2017.

3. Niveau de vie annuel et indicateurs d'inégalité selon l'âge en 2017

niveaux de vie en euros

	1 ^{er} décile (D1)	Niveau de vie médian (D5)	9 ^e décile (D9)	Niveau de vie moyen	Rapport interdécile (D9/D1)	D9/D5	D5/D1
Moins de 18 ans	10 150	18 600	34 320	21 450	3,4	1,9	1,8
18 à 29 ans	9 530	19 220	33 270	21 260	3,5	1,7	2,0
30 à 39 ans	11 510	21 220	36 450	23 260	3,2	1,7	1,8
40 à 49 ans	11 320	21 080	38 350	24 090	3,4	1,8	1,9
50 à 64 ans	12 090	23 190	44 650	27 410	3,7	1,9	1,9
65 ans ou plus	13 220	21 880	39 820	25 350	3,0	1,8	1,7
Ensemble	11 190	20 820	38 210	23 920	3,4	1,8	1,9

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2017.